

Paris, le 18 mars 2019

Chers adhérents et sympathisants de l'ANM,

Notre Assemblée générale ordinaire se tiendra le :

**Vendredi 05 Avril 2019, à 14 h30**

**A la Chambre des Notaires, 12 avenue Victoria, 75001 PARIS  
(Place du Châtelet)**

<b>14h30</b>	<b>Accueil des adhérents et invités</b>
<b>15h00</b>	<b>Discours d'ouverture par le président</b>
<b>15h15</b>	<b>Intervention de Monsieur <b>Guy CANIVET</b></b> Premier Président honoraire de la Cour de cassation Ancien membre du Conseil constitutionnel Membre du Collège des Garants du Grand Débat <b>« Renouveler la citoyenneté : premiers enseignements du Grand Débat »...</b> <i>Suivi d'un échange de bonnes pratiques sur</i> <b>« Le rôle du médiateur dans les débats d'initiative locale »</b> <i>en présence d'adhérents, animatrices et animateurs de débats présents à la tribune.</i>
<b>16h15</b>	<b>Assemblée Générale Ordinaire</b>  16 h 15 – Présentation du rapport moral, par Didier MORFOISSE, président de l'ANM – Questions, s'il y a lieu. Vote du rapport moral 16 h 45 – Présentation du rapport financier, par Philippe DUMAS, trésorier de l'ANM. Quitus au Trésorier. 17 h 00 – Présentation du rapport de la commission déontologie, par son président Philippe DUMAS. Vote du rapport de déontologie 17 h 15 - Présentation des candidatures aux postes d'administrateurs en renouvellement. <ul style="list-style-type: none"><li>• Vote à bulletin secret, dans la salle attenante à la salle de réunion.</li><li>• Validation par l'assemblée générale de la cooptation d'un administrateur par le CA, suite à une démission en cours de mandat</li></ul>
<b>17h45</b>	<b>Mot de Clôture du Président</b>
<b>18h00</b>	<b>Cocktail</b>

.../...

**Seuls peuvent participer aux votes les membres à jour de leur cotisation, 2019 inclus.** Le formulaire d'adhésion 2019 est accessible en ligne par : [Adhérer à l'ANM](#).

Cette année les inscriptions à l'AG se réaliseront directement sur notre site internet, Vous trouverez un bouton pour vous inscrire en page d'accueil de celui-ci.

En cas d'absence, vous trouverez attaché à ce message un pouvoir que vous pouvez nous renvoyer par mail à [administration@anm-mediation.com](mailto:administration@anm-mediation.com) ou par courrier au 62 rue Tiquetonne 75002 Paris.

Cinq membres du conseil d'administration sont en fin de mandat et souhaitent renouveler leur mandat. Ils présenteront aux votes leur candidature.

Par ailleurs, un poste d'administrateur, pourvu par cooptation au cours du CA de septembre 2018 à la suite de la démission d'un administrateur, sera présenté à la ratification de l'AG.

Enfin, deux membres du CA n'ont pas souhaité solliciter le renouvellement de leur mandat. Le CA du 14/3/2019 en a pris acte et a décidé à l'unanimité de parier sur l'efficacité d'un Conseil d'Administration plus concentré en limitant le nombre d'administrateurs à 16 membres : il n'est donc pas proposé à vos suffrages de nouveaux postes d'administrateurs cette année.

Nous vous attendons avec plaisir, nombreuses et nombreux pour nos débats et nos échanges.

Bien à vous,

Didier MORFOISSE  
Président de l'A.N.M.

